



HAL
open science

**La gestion des espaces urbains en temps de guerre.
Circuits parallèles à Beyrouth**

Michael F. Davie

► **To cite this version:**

Michael F. Davie. La gestion des espaces urbains en temps de guerre. Circuits parallèles à Beyrouth. Nabil Beyhum. Reconstruire Beyrouth. Les paris sur le possible., 5, Maison de l'Orient Méditerranéen, pp.157-193, 1991, Études sur le Monde Arabe, 2-903264-61-9. hal-01078071

HAL Id: hal-01078071

<https://hal.science/hal-01078071>

Submitted on 17 Nov 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA GESTION DES ESPACES URBAINS EN TEMPS DE GUERRE CIRCUITS PARALLÈLES A BEYROUTH

Michael F. DAVIE

ABSTRACT : With the gradual disintegration of the Lebanese Republic, new territories, defensive systems and economic circuits were put into place, often parallel to, but more often than not, in direct competition with those of the State. New circuits, every-day life and land use have deeply modified the geographic environment and will have to be taken into consideration when the regional planning projects of the post-war period are established.

Depuis 1975, mais surtout depuis 1988, la désintégration de l'État libanais s'est progressivement accélérée et, partant, les services publics, qui sont l'émanation de ce pouvoir, ont suivi la même voie. Certains services ont disparu dès les premiers jours du conflit ; d'autres ont agonisé plus longtemps ; pour l'ensemble de la période, le pays et surtout sa capitale, Beyrouth, n'ont connu que des services réduits, épisodiques ou spasmodiques, au gré des phases de calme ou de conflit sur le terrain. Parallèlement à la déliquescence du pouvoir étatique, des pouvoirs nouveaux ont fait leur apparition, organisant à leur façon les multiples territoires que chacun d'eux contrôlait. L'imposition de ces nouveaux ordres spatiaux a bouleversé l'organisation géographique du territoire national : de nouveaux circuits et flux se sont mis en place après chaque « round » militaire ; des quartiers se sont fragmentés ; des familles se sont trouvées isolées par une ligne de démarcation ; de nouvelles allégeances politiques se sont formées, d'autres ont disparu.

Ces ordres nouveaux ont affecté la population à tous les niveaux, à toutes les échelles, depuis son identité en tant que citoyens d'une République jusqu'à l'organisation de sa survie quotidienne. En l'absence d'un État, l'habitant s'est

organisé, individuellement ou collectivement, avec des intensités variables, selon la perception qu'il a eue du danger du moment. En soi, l'analyse relève aussi des méthodologies géographiques, puisque le problème concerne l'organisation des nombreux espaces libanais. De nouvelles occupations du sol se sont mises en place, de nouveaux espaces géographiques se sont formés, d'autres ont disparu ; l'habitant a utilisé son espace géographique selon ses besoins, et non pas selon les organisations pré-établies, ou celles de l'avant-guerre. En l'absence d'élections législatives ou municipales depuis presque vingt ans, l'habitant abandonnait tout espoir de voir venir une organisation du quotidien décidée du haut ; le népotisme et la corruption chronique des dirigeants, qu'ils soient élus, *abadayes* de quartier ou miliciens, avaient fait que toute décision à prendre à tous les niveaux faisait partie des grandes manœuvres politiques et qu'il n'était là qu'en spectateur au poids négligeable. Les opérations militaires n'ont fait que rendre pire cette situation déjà catastrophique. C'était à chacun de s'organiser pour assurer sa survie : sécurité, eau, électricité, hygiène, communications.

Ce travail a comme objectif de montrer comment la population s'est organisée, aux échelles géographiques différentes, afin de suppléer aux carences des pouvoirs présents sur les territoires du Liban, et notamment à Beyrouth. Il montrera comment ces organisations peuvent souvent fonctionner en parallèle, sans jamais se recouper, également à des échelles différentes et à des niveaux différents. La coexistence de circuits, chacun parallèle à l'autre et tous parallèles à ceux de l'État, fait que l'habitant a dû manœuvrer habilement pour survivre. La complexité du phénomène, sa durée dans le temps (quinze ans), son enracinement dans les réflexes de la population ont fait que les circuits parallèles sont devenus une partie intégrante du quotidien des Libanais. Il est intéressant de noter que si on a beaucoup cartographié et analysé le Liban politique entre 1975 et 1990, on ne s'est pas penché sur l'analyse des mutations du Liban socio-économique ou démographique¹, ni sur l'organisation spontanée des territoires. Or, la guerre a aussi fait émerger des mini-territoires, fragmentés à leur tour en entités encore plus réduites, au gré des conditions nécessaires à leur survie. La pérennité de ces petits espaces fait que tout projet d'aménagement du territoire de l'après-guerre butera nécessairement sur cette réalité-terrain, et les projets d'urbanisation ou de rationalisation des modes d'occupation du sol devront tenir compte de cette complexité.

1. Signalons ici une exception, l'étude des personnes déplacées par la guerre, dans le cadre d'un projet de recherches menée conjointement par l'Université Saint-Joseph de Beyrouth et l'Université Laval, au Canada (Étude non encore publiée).

LES TERRITOIRES

La description des territoires prétendument homogènes du Liban a été maintes fois présentée dans les médias et dans les ouvrages portant sur l'histoire contemporaine du pays. Toutes les analyses classiques reposent sur la division territoriale basée sur quelques critères « visibles » et simples, réductionnistes. Ainsi, des territoires confessionnels morcelleraient le Liban et on y trouverait des « pays » chrétien, druze, chiite, sunnite. Ces territoires occuperaient des portions bien délimitées de l'espace géographique, des limites claires les sépareraient les uns des autres. Cette division s'avérant insuffisante, puisque des territoires mixtes existent aussi, le Liban a été découpé selon des critères politiques. On aurait alors les régions sous le contrôle de milices : les Forces Libanaises, les Hizbollah, Amal, les Marada, etc. se disputeraient le territoire national. Maladroite, cette description occulte d'autres réalités. Des cartes ont alors été établies montrant que le Liban est en fait occupé par des armées : l'armée syrienne contrôlerait les deux-tiers du pays, l'israélienne, le quart, et la libanaise le reste. Mais une armée peut occuper un territoire recoupant plusieurs divisions confessionnelles ; elle peut aussi recouper les territoires de milices non-confessionnelles, et l'armée libanaise est toujours présente sur l'ensemble du Liban : problème donc d'échelle géographique.

Ainsi, tous ces découpages sont insuffisants pour décrire et analyser la réalité du terrain, car reposant sur une homogénéité présumée des territoires, qui sont beaucoup plus complexes après quinze ans de conflit. Loin d'être une somme d'espaces statiques, l'espace géographique libanais est dynamique : de nouveaux espaces géographiques sont nés, de nouvelles façons d'utiliser et de consommer cet espace sont apparues. La mise en place de réseaux originaux, de circuits économiques parallèles, de solutions locales aux problèmes ont généré de nouvelles géographies libanaises, qui posent d'emblée le problème de leur aménagement futur. La gestion de territoires en temps de guerre s'écarte radicalement des normes connues en d'autres lieux en temps de paix : les territoires libanais n'ont pas les mêmes dimensions, et les problèmes, les décideurs et les acteurs jouent sur des échelles et temps différents. Ainsi, au niveau supérieur, l'acteur principal de la gestion du territoire est l'État libanais ; au niveau intermédiaire, ce sont les pouvoirs miliciens ou pseudo-étatiques qui aspirent à le remplacer ; au niveau inférieur, c'est l'individu qui organise le cadre de sa survie quotidienne. A chaque niveau correspond un territoire plus ou moins nettement défini ; à chaque acteur correspondent des interventions différentes sur le terrain. A chaque circuit établi correspond un circuit de remplacement à efficacité variable, à durée pérenne ou éphémère.

Les territoires « légaux »

L'État libanais s'est progressivement morcelé depuis 1975 : tout en restant théoriquement unie, la République était pratiquement une somme de petits territoires, chacun contrôlé par des pouvoirs étatiques différents. Certes, la partition *de jure* n'a pas eu lieu, le Législatif n'a pas été morcelé, mais la réalité sur le terrain démentait cette unité apparente. Il y a eu en effet la mise sur pied d'États dans l'État, reposant sur le contrôle d'un territoire bien délimité. Il se constituera alors un « Territoire Libéré », un « Liban Libre », se prétendant la seule autorité légale, voire constitutionnelle. Ainsi, le territoire contrôlé par le Général Aoun entre 1988 et 1990 était érigé en État, avec son Conseil des Ministres aux pouvoirs exécutifs, avec sa perception autonome des impôts, son Armée et sa Gendarmerie. Ce territoire, se prétendant le seul véritablement « libanais » fonctionnait parallèlement à l'État Libanais ; ce dernier exigeait la fin de ce pouvoir parallèle afin d'y étendre sa propre légitimité. Cette situation de dédoublement de l'État n'est pas originale : « L'État du Liban Libre » existe depuis 1979, et prétend être le seul État libanais dans la « Bande Frontalière ». Cet État se dit toujours libanais, et certains services publics fonctionnent toujours selon des directives des ministères à Beyrouth mais son intégration, progressive dans l'économie, l'idéologie et le territoire israélien rendent cependant problématique son éventuel retour au Liban.

Les territoires miliciens

Mais le morcellement territorial le plus spectaculaire est évidemment à mettre en corrélation avec la montée des pouvoirs miliciens. Chaque milice a l'ambition d'être seule maîtresse des territoires qu'elle contrôle. Son idéologie repose sur une logique confessionnelle, territorialement délimitée par des lignes cartographiables ; son action se limite à la défense d'intérêts étroits. Certes, chaque milice ambitionne également d'étendre son contrôle sur d'autres espace, mais ces aventures extra-territoriales ont toutes été des échecs sanglants². « Chez elles », les milices mettent en place des structures étatiques (administration, finances, communications,

2. A titre d'exemples : les aventures militaires des Forces Libanaises dans le Chouf ou à Zahleh, l'échec de la pérennité du PSP à Beyrouth-Ouest. Par extension, l'éviction des Brigades chrétiennes de l'Armée de Beyrouth-Ouest (1984) s'inscrit dans cette logique, de même que la guerre d'usure entre les Brigades du Général Aoun et les Forces Libanaises entre janvier et octobre 1990.

quadrillage des citoyens et du territoire). Elles bâtissent leur idéologie sur la défense de ce territoire et s'isolent dans un exclusivisme qui bloque toute conciliation avec les autres parties. Ces États miliciens cohabitent avec l'État Libanais, ou du moins avec les fragments de celui-ci, avec plus ou moins de bonheur.

Villes parallèles

Le contrôle politico-militaire d'un territoire par une milice, ou par un « sous-État » engendra nécessairement des lignes de démarcation, qui morcelleront le territoire national. Dans le cas de Beyrouth, la confrontation a donné « Beyrouth-Est » et « Beyrouth-Ouest », deux villes qui fonctionnent maintenant en parallèle, occultant une histoire, une géographie, une sociologie et un *way of life* similaires érigés depuis un peu plus d'une centaine d'années. Chaque entité « fonctionne » seule, ignorant les joies et les malheurs de l'autre ; les mouvements de personnes de part et d'autre de la ligne sont peu significatifs ; les comportements politiques sont souvent diamétralement opposés. Des quartiers commerciaux se dédoublent, avec succursales de magasins, de banques ou d'entreprises dans chaque partie de la ville. Les universités et les ministères ont plusieurs « branches ». Nul besoin de vivre la ville pour avoir accès aux services : elle s'est éclatée en micro-villes parallèles, chacune jalouse de ses privilèges, chacune contrôlée par des pouvoirs parallèles.

Les quartiers parallèles

Des quartiers à l'intérieur de chaque « ville » peuvent également se replier sur eux-mêmes, s'organiser seuls, avoir une vie à eux bien différente de celle de leur milieu ambiant. Ces territoires s'articulent autour d'un *zaïm*, d'un chef de milice, d'une appartenance confessionnelle différente. Ainsi, Amal et Hizbollah se disputent le contrôle de la Banlieue-Sud ; chaque quartier a sa spécificité propre, tant par son appartenance idéologique que par la mise en place ou l'efficacité des services dépendant de ces milices (écoles, voirie, services culturels). Achrafieh, à Beyrouth-Est, derrière des apparences de contrôle monolithique par les Forces Libanaises, est morcelée en petites unités aux loyautés variées : Sodeco³ restait fidèle du PNL⁴,

3. Secteur de la ville, nommé d'après une nouvelle rue commerçante, à proximité de la ligne de démarcation.

4. Parti National Libéral, dirigé de père en fils par les Chamoun.

Gemmayzeh⁵ restait fidèle à l'aile traditionnelle des Kataëh⁶, tandis que Nabaa⁷ était inconditionnellement avec Samir Geagea⁸. Le morcellement du quartier peut être poussé encore plus loin, selon les sympathies politiques personnelles des responsables militaires de la ligne de démarcation : la famille Chartouni à proximité de la place Debbas, dans le centre-ville, ou le groupe des « Tious »⁹ au passage du Musée, etc.

Les caractéristiques politiques de chaque quartier peuvent être affinées encore selon l'appartenance confessionnelle de la population qui y réside. Ainsi les quartiers grecs-orthodoxes d'Achrafieh ne réagiront pas de la même manière que ceux, maronites, de Chahroui¹⁰, ou ceux, grecs-catholiques, de Gemmayzeh.

L'organisation sociale et économique de ces quartiers se fera selon une logique propre à chacun. La proximité ou non de la ligne de démarcation, son appartenance confessionnelle, son profil socio-économique et donc son comportement politique, autant de variables qui vont agir pour caractériser la « couleur » du quartier, qui sera nécessairement différente de celle de son voisin.

LA GESTION DES NOUVEAUX ESPACES

Ces différents territoires sont évidemment l'expression d'un rapport de forces sur un espace géographique, à un moment précis de l'Histoire. Certaines limites de territoires sont restées quasiment invariables depuis les années 1970 : la « Ligne Verte » séparant les deux Beyrouth, la ligne de Madfoun, entre le territoire des Forces Libanaises et celui des Marada. D'autres territoires ont été éphémères : celui du Général Aoun (1988-1990) a été récupéré par l'État libanais ; ce même territoire était auparavant aux mains des Forces Libanaises, dont des portions étaient précédemment contrôlées par le PNL.

-
5. Quartier situé à proximité du Port, en contre-bas du flanc septentrional de la colline d'Achrafieh.
 6. Parti fondé par Pierre Gemayyel. Les Kataëh forment, avec d'autres partis chrétiens de droite, le Front Libanais, dont l'aile militaire sont les Forces Libanaises.
 7. Quartier à la périphérie de Bourj-Hammoud peuplé par des réfugiés de basse condition sociale expulsés de Damour et du Chouf.
 8. Chef des Forces Libanaises.
 9. Littéralement : les Boucs ; signifiant obstinés, entêtés, rigides, intraitables.
 10. Sur le flanc Est de la colline d'Achrafieh.

Le contrôle d'un territoire passe par la mise en place de structures permettant sa défense, en plus d'une administration et de services publics. Mais cette gestion a paradoxalement entraîné la mise en place d'autres espaces, aux dimensions encore plus restreintes, et aux efficacités encore plus limitées. Chaque nouveau territoire s'est fragmenté au point que les nouveaux espaces sont de la dimension de quartiers, d'îlots, voire de ruelles.

Plusieurs systèmes de défense

En temps « normal », c'est l'État et son armée qui défendent le territoire national, garantissant l'existence même de l'individu, de la cellule familiale, du quartier, de la région, du groupe confessionnel ou ethnique, ou de la Nation. Cependant, comme le consensus n'est pas encore fait au Liban sur le sens à donner à « Nation » ou à « État », chaque groupe confessionnel, voire des individus, se posent en héritiers ou sauveurs de l'État et s'approprient les leviers de commande stratégiques pour imposer leur interprétation propre de la République Libanaise. Plusieurs cas sont apparus, selon qu'il s'agissait de défendre des communautés, des familles ou simplement des individus.

L'Armée éclatée

L'Armée libanaise n'a pas joué le rôle qui lui était dévolu, celui de la défense du territoire et du citoyen. Dès 1975, puis en 1984 et encore en 1988, l'Armée s'est fragmentée en unités confessionnelles, chacune retranchée sur des territoires confessionnels. Dans chacun d'eux, elle est devenue l'instrument répressif du Pouvoir en place. Elle reste cependant un fragment de l'État, et obéit théoriquement aux différentes échelles du commandement de l'Armée nationale. En fait, chaque brigade a ses allégeances propres, et donc des objectifs différents¹¹. Politiquement, elle est restée le plus souvent à l'écart des conflits politiques, si l'on excepte les

11. L'Armée libanaise était composée fin 1989 de brigades, à peu de choses près, confessionnellement homogènes. On y notera des brigades « chrétiennes » (en fait à grande majorité maronites et aux commandants maronites), une brigade druze, une autre chiite, etc. Les allégeances se feront aux chefs politiques du moment de ces communautés (Michel Aoun pour les brigades « chrétiennes », Nabih Berri pour la brigade chiite, Walid Joumblatt pour la brigade druze). Les derniers événements au Liban, en octobre 1990, ont partiellement cassé cette logique, avec l'entrée en action de l'Armée Libanaise sous les ordres du Général Lahoud, et donc du Président Elias Hraoui.

Brigades du Général Aoun, de l'Armée du Liban Libre (au Sud-Liban) et l'Armée du Liban Arabe, éphémère.

Le citoyen, ou les groupes confessionnels, voire des familles non représentées par ce pouvoir, ne peuvent voir dans ces Armées la garantie de leur survie, physique ou politique. Ils chercheront leur défense dans d'autres organisations, dont des milices. Mais cette défense parallèle est conditionnée par des localisations géographiques : des territoires plus ou moins importants seront du domaine exclusif de l'Armée ou d'autres pouvoirs militaires : jamais un même territoire ne portera deux pouvoirs. L'espace sera compartimenté jusqu'aux échelles les plus petites (rue, ruelle) pour accueillir ces différentes forces militaires que des lignes convenues sépareront.

Les milices

Une milice est l'expression d'une ligne politique précise, l'émanation d'un courant politique d'une partie de la population incapable de s'exprimer autrement que par la force. En l'absence de structures véritablement « démocratiques »¹², la population se rabat sur le système traditionnel de protection, celui des *zaims* et des clans armés.

La milice est donc tolérée, sinon encouragée par la population inquiète de son futur. Elle lui confie le rôle de défenseur de ses valeurs, de ses aspirations. Certes, la milice ne jouera jamais « fair play » et encouragera, au besoin, le sentiment de peur, pour justifier son existence, ses taxes de protection, ses rackets. Mais à choisir entre une Armée fragmentée et inféodée à des chefs confessionnels et une milice, souvent formée de *chabab* (jeunes) connus du quartier, la population a longtemps penché vers la milice.

La défense des territoires miliciens nécessite la prise de décisions militaires : instaurer le service militaire plus ou moins obligatoire (tel le cas des Forces Libanaises au début des années 1980) ; créer un état-major et des structures de commandement ; occuper les points stratégiques du territoire au détriment d'autres pouvoirs, dont celui de l'État. Ainsi, les milices ont pu prendre unilatéralement l'offensive militaire, quand elles ont jugé que l'Armée nationale ou les brigades qui l'ont composée n'ont pas joué leur rôle dans la défense de la Nation. Elles ont aussi pu prendre l'initiative quand elles ont pensé qu'elles risquaient de perdre leurs prérogatives ou leurs acquis politiques au profit de l'État ou d'autres groupements confessionnels. Elles ont pu, aussi, à l'occasion, appuyer l'Armée nationale, ou

12. Dans le sens donné communément en Occident.

même une armée étrangère quand leurs intérêts objectifs allaient dans le même sens. La milice a tout fait pour noyauter et manipuler l'Armée nationale, afin d'y puiser renseignements, armes, munitions et sympathisants.

La défense communautaire

La milice défend un territoire précis, réduit, mais a quelquefois la prétention de vouloir contrôler l'ensemble du pays ; elle ne peut cependant survivre que dans un cadre confessionnel homogène, le contraire de la complexité confessionnelle libanaise. Mais l'échec de l'Armée a permis l'enfantement des milices ; comme pour le cas des brigades de l'Armée nationale, les milices reflètent la force militaire des confessions. Les intérêts défendus sont ceux des communautés, qui affirment être agressées ou écartées. Au nom de la défense des intérêts des Libanais chrétiens, les Kataëb puis les Forces Libanaises ont organisé la défense des territoires où ils étaient en majorité numérique face à ce qui était perçu comme un expansionnisme palestinien puis islamique. Ils ont aussi défendu leurs acquis issus du Pacte de 1943, en tant que chrétiens et maronites. Le Parti Socialiste Progressiste a défendu les intérêts de la communauté druze, face aux vellétés d'hégémonie des maronites, des chiïtes, ou des sunnites. Amal s'est battu pour le contrôle exclusif du Sud-Liban, objet des convoitises des chiïtes du Hizbollah ou des Palestiniens sunnites. Les Arméniens, encadrés par le parti Tachnak, ont assuré la défense des quartiers de Bourj-Hammoud/Dora, manœuvrant habilement afin que ni la milice, ni l'Armée ne prennent le contrôle complet de cette enclave¹³. Les syriaques ont fait de même à Achrafiyeh, dans leur quartier ; originaires de la Syrie et de l'Irak du Nord, les membres de cette communauté, souvent sans papiers d'identité libanais, ont conscience de défendre leurs intérêts communautaires beaucoup plus que des idéaux politiques¹⁴.

-
13. Tout en donnant leur allégeance aux forces *de facto* sur le terrain, et simultanément faisant preuve de libanisme ou de neutralité face aux autres conflits confessionnels du pays, les Arméniens ont tout fait pour maintenir intacts leurs quartiers, loin des conflits inter-libanais : cette communauté vit encore quotidiennement le traumatisme du Génocide de 1915 et perçoit ces quartiers comme « son » territoire, un territoire national de rechange ; leur neutralité garantit la survie de la communauté.
 14. Cependant, leur petit nombre, la faible étendue spatiale ainsi que la morphologie particulière de ce quartier sous-intégré, composé d'habitations précaires, ont fait que leur indépendance spatio-politique et leurs milices n'ont pas pu résister aux pressions de celle qui est dominante dans la région, les Forces Libanaises.

L'individu et la famille se défendent aussi

Au niveau individuel, chacun s'est créé un circuit parallèle d'auto-défense. Avec la fin du règne de la Loi, avec l'imposition de l'ordre milicien, pseudo-étatique ou celui des *zaim* de quartier, l'individu cherche à assurer sa propre défense, et celle de sa famille, même élargie, en s'armant. Le citoyen a conscience qu'il est seul face aux agressions permanentes contre sa personne physique ; que ni l'État, ni la milice ne viendront automatiquement à son secours en cas de danger ; en cas de conflit, aucune justice ne sera dispensée ; en cas de crime, c'est le plus fort qui a raison. Face à cette logique de jungle, darwiniste, l'individu répartit ses chances de survie : il accordera son allégeance aux forces présentes sur le terrain, mais se réservera le droit de défendre son existence contre ces mêmes forces *de facto*, tout en se battant, s'il le faut, pour son groupe ethnique, pour des loyautés familiales, de clan, féodales.

L'impôt

La fragmentation de l'État a amené un éparpillement ou un dédoublement de l'administration étatique. Précédemment centralisés à Beyrouth, les différents services sont maintenant accessibles, du fait de la guerre, dans chaque « Région » (mal ou arbitrairement définie), dans les « deux Beyrouth ». Parallèlement à l'administration publique, chaque milice a mis en place ses outils de gestion de son espace, créant ainsi de nouveaux circuits, qui peuvent se fragmenter à leur tour au gré de la montée de pouvoirs ponctuels, de *zaim*. Les impôts sont une des caractéristiques définissant l'extension géographique de chaque pouvoir présent sur le terrain, cessant d'être la prérogative exclusive de l'État, et donc le symbole flagrant de sa faiblesse. Si le citoyen pouvait espérer un service public, en retour, de l'État, les autres impôts n'ont servi qu'à perpétuer la machine de guerre des milices.

Les impôts de l'État

Tout au long de la guerre, l'État a continué à percevoir les impôts sur le revenu à travers une perception à la source des salaires ; mais seuls les salariés déclarés par l'entreprise payaient ces impôts. Les salariés des milices ne payaient évidemment rien, de même que les professions libérales et la plupart des commerçants. Les autres taxes ou impositions de l'État échappaient à une perception efficace par la suite de pressions militaires ou de complicités politiques. Ainsi, les services douaniers étant écartés des ports et postes frontaliers, toutes les marchandises étaient importées pratiquement sans redevances à l'État. De même, les taxes sur les carburants, les tabacs et les alcools n'étaient jamais perçues, si ce n'était qu'épisodiquement. Des

régions entières du pays échappaient ainsi à la caisse de l'État, qui, pour combler les déficits, n'avait d'autre issue que d'émettre des billets, alimentant par là la spirale inflationniste.

La milice rançonne

Les milices ont exigé des « contributions » pour la protection qu'elles assuraient aux membres de leur communauté ou à ceux vivant sur « leur » territoire. Dès 1975 certains impôts ont été mis en place, mais ils reposaient sur une contribution facultative et sur les possibilités financières de chacun. La guerre se perpétuant, les milices ont imposé des « contributions » obligatoires, sinon incontournables : taxes sur l'essence, sur la vignette automobile, sur le passage des marchandises entre une zone et une autre, sur les transactions immobilières. Les milices, par leur contrôle des ports, ont créé leur service douanier ; toute marchandise importée devait être acquittée des taxes perçues sur la base de manifestes et de tarifs. Les Forces Libanaises ont organisé la perception des taxes de manière systématique et rationnelle : toutes les entreprises, tous les logements, ont été fichés sur les ordinateurs de la « Caisse Nationale », et chaque citoyen de la zone sous leur contrôle était tenu de payer son dû mensuel aux percepteurs de quartier.

Ainsi, l'individu ou l'entreprise payaient en parallèle plusieurs impôts : ceux dus à l'État, assez modiques, puis ceux des milices, souvent plus élevés et de toute façon, arbitraires. La conséquence fut une différenciation spatiale envers l'impôt, avec une désarticulation des circuits marchands. Les taxes douanières variaient d'un port à un autre ; celles sur l'essence changeaient d'une rue à l'autre ; le passage de marchandises d'un territoire à un autre impliquait des paiements variables. Les circuits cherchaient toujours les moins onéreux, avec une importation par un port particulier, l'achat de l'essence dans un autre secteur, etc. Quant à l'individu, il n'avait aucune raison de s'empresseur de payer les impôts et taxes de l'État puisque celui-ci ne lui rendait, en retour, aucun service, ni aucune protection.

Les Services Publics

L'eau, l'électricité, les communications ont tout particulièrement entraîné la mise en place de circuits nouveaux, amenant des changements certains dans le cadre géographique.

L'eau

L'État et l'arme de l'eau

L'eau est devenue une arme coercitive que l'État (ou un de ses différents fragments) a utilisée durant les quinze dernières années, avec le morcellement progressif des différents quartiers et régions, du moins durant ses périodes de force. Des quartiers de Beyrouth et de sa banlieue ont été assoiffés afin d'extraire quelque concession politique de la milice ou du *zaïm* opposé. Les stations de filtrage et de pompage, les châteaux d'eau, les sources et les puits artésiens deviennent l'enjeu d'opérations militaires. Dans ses moments de déconfiture extrême, l'État n'a agi qu'à travers les faibles moyens tolérés par les milices ou par les autres pouvoirs pour assurer l'eau potable à la population. C'est durant un moment de « tolérance », de la guerre de 1990, qu'un aqueduc a été construit¹⁵ entre le Nahr el-Damour (situé à une vingtaine de kilomètres au sud de Beyrouth) et Beyrouth-Ouest, afin de contourner le blocus lié à l'arrêt de la station de Dbayeh, aux mains des brigades « aouniennes ». Au même moment, de l'autre côté de la « Ligne Verte », l'eau était coupée à Achrafiyeh alors sous le contrôle des Forces Libanaises.

Liquide précieux – le climat est méditerranéen – même en temps de paix, l'eau s'est progressivement raréfiée au fil des ans, par la suite de rationnements dus à l'incurie des services, avec des implications sur les réflexes de survie des civils, principaux concernés par ce rationnement. Sur le terrain, certains quartiers ont été bien desservis par les réseaux, d'autres moins bien : des espaces favorisés naîtront quand un politicien, un président de la République, un *zaïm*, un officier de l'Armée, s'installeront dans tel ou tel quartier ; d'autres resteront privés d'eau parce que situés du mauvais côté de la ligne de démarcation. Une différenciation spatiale liée à l'accès à l'eau peut alors être établie.

La milice utilise aussi l'arme de l'eau

La distribution de l'eau devient une arme que les miliciens n'ont jamais manqué d'utiliser. Dès les premiers jours de combats, les milices occupent les grands réservoirs et les stations de pompage ; elles garantissent ainsi l'alimentation de leurs troupes. Le matériel des pompiers est « réquisitionné » pour la distribution de l'eau aux sympathisants de leur parti dans les différents quartiers ; mais comme presque tout le monde a un parent ou un ami dans la milice, une distribution « civile » se met en place, distribuant l'eau aux étages supérieurs des appartements, contre paiement.

15. Cet aqueduc a été financé par plusieurs ONG ainsi que par Rafiq Hariri, homme d'affaires libano-séoudien, avec l'aide technique de l'Office des Eaux de Beyrouth.

En général, les milices ne se sont pas occupées de l'organisation de ce service public et n'ont jamais investi dans l'achat de matériel ou procédé, à leurs frais, à la réparation ou à l'extension des réseaux sur leurs territoires. Contrôlant les châteaux d'eau, les vannes de répartition, les stations de pompage, elles ont utilisé l'infrastructure en place pour servir leurs objectifs politiques ou pour placer leurs sympathisants dans les diverses administrations.

L'individu et la recherche de l'eau

La pénurie chronique d'eau en ville, puis les « rations politiques » ont forcé les habitants à forer leurs propres puits, atteignant les nappes phréatiques. Mais la sur-exploitation de ces nappes a provoqué leur salinisation progressive, et l'eau est devenue alors l'objet de circuits parallèles multifformes.

Certaines maisons ont encore des puits peu profonds, creusés parfois plusieurs siècles auparavant. Quoique polluée, leur eau est consommable après traitement à l'Eau de Javel ou par stérilisation. Des queues se forment devant ces puits, on négocie avec le propriétaire la quantité allouée, on remplit marmites et bidons. Si le puits est profond, une pompe devient alors nécessaire ; les queues sont moins longues, car le débit est plus fort, et les quantités moins rationnées ; des heures de distribution sont même affichées.

Durant les derniers combats (février 1989), la station de Dbayeh, dans la banlieue nord de la ville a été l'objet de batailles féroces. Pour des raisons de pression militaire, Beyrouth-Ouest et Achrafiyeh ont été totalement privés d'eau durant trois mois. Les puits de la ville étaient insuffisants, et les réserves individuelles bien trop réduites pour durer plus que quelques jours. La population a alors retrouvé des réflexes médiévaux : recueillir l'eau de pluie¹⁶. On a ainsi vu le spectacle insolite de milliers de récipients posés sur les toits, ou sous les gouttières, pour recueillir le précieux liquide ; il était ensuite stocké dans les baignoires, dans des récipients en tous genres. Les toits particulièrement grands (et qui interceptaient donc de grandes quantités de pluie) étaient prisés et vite repérés par la population. Certains habitants ont inventé des systèmes ingénieux pour amener l'eau d'un toit voisin vers les salles de bain et les cuisines situées plus bas ou de l'autre côté de la rue.

Poussant encore plus loin, certaines personnes particulièrement entreprenantes ont découvert des canalisations encore fonctionnelles, provenant d'autres réseaux de

16. L'année était sèche, et les orages rares ; les quantités tombées ont pourtant beaucoup aidé les habitants à survivre.

distribution, ou situées à faible altitude¹⁷ ; elles ont converti leur voiture personnelle en citernes ambulantes et proposé à la vente quelques centaines de litres d'eau aux habitants de quartiers particulièrement touchés, surtout ceux qui se trouvent au sommet des collines de la ville¹⁸. D'autres ont fait construire des citernes un peu plus importantes, munis de moto-pompes ; les étages supérieurs, les réservoirs sur les terrasses ont ainsi pu être remplis, moyennant finances.

L'électricité

La désorganisation progressive de la distribution du courant électrique à Beyrouth (et par extension partout ailleurs au Liban) a forcé les habitants à trouver des solutions de rechange. Le « rationnement » était dû aussi bien à la destruction de lignes de haute tension, de transformateurs, de sous-stations de distribution du réseau, qu'à l'incurie de l'Office autonome responsable de la production du courant. Mais au même moment, certains quartiers continuaient à en recevoir : un nouveau découpage géographique, visible seulement de nuit, était mis en place.

L'État et la désorganisation du réseau électrique

Invoquant, tour à tour, le manque de crédits pour l'achat de carburants, l'état déficient des turbines achetées d'occasion, le manque de personnel compétent, le jeu des partis contrôlant les centrales, l'EDL¹⁹ a progressivement réduit le nombre d'heures de distribution ; les destructions par la guerre plus encore. Pour des raisons politiques, les six turbines du Barrage du Litani ont été privées de pièces de rechange, et sont successivement tombées en panne ; la centrale thermique de Jiyeh n'a jamais fonctionné correctement, et est restée souvent inopérante ; les petites centrales hydro-électriques de la montagne ont souffert de négligence. Les crédits étaient alloués à la centrale de Zouk, située en territoire « chrétien » et qui, avec ses grandes turbines, avait la prétention d'alimenter une grande partie du territoire. Les possibilités de chantage étaient potentiellement grandes en temps de conflit (pourrait-on y voir les signes d'une réorganisation du territoire, les prémices d'une partition territoriale avec les cartes maîtresses placées dans le secteur dit « chrétien » ?) et l'arme de la privation d'électricité a été utilisée, notamment en 1982 et en 1990.

17. A Bourj-Hammoud, Nabaa, Nahr.

18. Dont Achrafiyeh, Gemmayzeh, Sioufi, Mar Mitr, etc.

19. Électricité du Liban.

Les interférences de la milice

Mais le réseau public, à travers l'EDL, a été vite écarté et remplacé par d'autres pouvoirs. Si ceux-ci n'ont jamais investi pour améliorer la distribution, ni même construit des centrales de remplacement, ils se sont positionnés pour contrôler la distribution du courant, pour percevoir des taxes et des commissions sur les carburants et le matériel, et pour placer leurs hommes et sympathisants aux postes-clés. Les milices ont très vite contrôlé les bureaux et surtout sur les entrepôts de l'EDL ; beaucoup de pièces détachées, de câbles en cuivre, de transformateurs et d'outils, tous volés, ont été vendus sur le marché. Profitant de leur position stratégique au sein de l'EDL, les miliciens ont raccordé des quartiers entiers au réseau de distribution, sans passer par les compteurs individuels : l'électricité était donc gratuite pour les miliciens et l'État n'avait aucun moyen de récupérer son dû. Le contrôle du réseau par des sympathisants des milices a fait que toute demande de réparation ou de branchement devait se faire nécessairement à travers des circuits, bien définis territorialement, soumis au bon vouloir des milices. Le réseau public se disloquait alors selon une géographie issue des lignes de démarcation.

En période de confrontation militaire (comme ce fut le cas en 1990), la milice prend le contrôle de centrales thermiques : les Forces Libanaises ont ainsi occupé la centrale de Zouk, privant les régions « aouniennes » de courant, mais alimentant le réseau des territoires sous leur contrôle, dont Jouniyeh et le Kesrouan.

D'autres réseaux individuels de l'électricité

Tant que le « rationnement » se limitait à quelques heures par jour, l'individu ne se souciait pas de trouver un palliatif. Les usines et les grandes entreprises ainsi que quelques quartiers privilégiés jouissaient d'un régime de faveur. Mais avec la destruction progressive du réseau ou pour des raisons politiques les divers rationnements ont fini par toucher l'ensemble de la population.

Dans un premier temps, la solution de remplacement la moins onéreuse a été d'installer chez soi des accumulateurs de voitures couplés à des lampes ou à une télévision de faible voltage. Malgré l'aspect peu esthétique de fils accrochés aux murs, ce système a permis à l'individu, à des familles, de vivre « normalement ». Durant la journée, au hasard des périodes non-rationnées, les accumulateurs étaient rechargés. Mais les coupures devenaient plus importantes, et atteignaient 18 à 20 heures par jour. La seule solution possible fut l'acquisition de petits groupes électrogènes individuels. Ainsi, chaque appartement, chaque magasin avait son « moteur », occupant balcons et trottoirs, polluant l'atmosphère et produisant un bruit infernal. Mais avec ces « moteurs », il était possible de faire fonctionner le réfrigérateur, de recharger les accumulateurs, de pomper l'eau des puits, de faire fonctionner le téléviseur et le lecteur de vidéo, seule distraction possible. Ces

groupes électrogènes ont nécessité un nouveau système de câblage dans le logement, avec des disjoncteurs savants pour passer au réseau EDL aux moments de distribution de courant.

Le dernier « round », celui qui s'étale d'avril 1988 à septembre 1990, a vu la destruction presque complète du réseau de distribution électrique : non seulement les sous-stations de transformation ont été touchées, les pylônes renversés, mais les différents blocs ont efficacement arrêté la livraison de carburants à la station principale, à Zouk, au Nord de Beyrouth, ainsi qu'aux habitants ; la distribution de courant a été interrompue durant presque 6 mois²⁰. Les « moteurs » ont fonctionné alors à plein rendement, aux limites des normes de construction. Mais comme ce circuit parallèle était intimement lié à la disponibilité d'essence ou de mazout, les « moteurs » se sont progressivement tus, et la ville était plongée dans le noir absolu ; les habitants ont retrouvé les lampes à kérosène (tant qu'il y avait des réserves individuelles), puis les bougies.

La solution des groupes électrogènes individuels a été remplacée par celle, économiquement plus rentable, de groupes électrogènes de quartier. Ces générateurs, achetés par des particuliers, ont été installés sur des terrains vagues, dans les sous-sols d'immeubles, dans des conteneurs bien protégés par des sacs de sable. Les habitants d'un quartier déterminé se sont abonnés, l'abonnement ayant été calculé en fonction de l'ampérage demandé, du cours du dollar et de la disponibilité des carburants. L'abonné devait ensuite acheter et installer des câbles entre le moteur et le domicile ou l'abri. Il recevait 12 heures, parfois plus, d'électricité par jour, aux moments importants de la journée : le matin et en soirée, au moment des nouvelles télévisées. Le premier groupe semble avoir été installé à Zahleh ; Bourj-Hammoud a suivi, à la demande des commerçants de la rue Arax, puis l'idée a fait tache d'huile. Actuellement, chaque quartier s'équipe, ayant complètement perdu confiance dans l'EDL.

Ainsi, le réseau national a été remplacé par des réseaux progressivement plus limités : régionales (selon les capacités de production des centrales thermiques), puis locales (les groupes électrogènes de quartier) ou ponctuelles (les groupes électrogènes individuels). Des espaces géographiques se mettent en place, cartographiables par la disponibilité en courant électrique, au gré des conflits ; certains espaces semblent vouloir durer, ceux des régions desservies par des groupes électrogènes de quartier par exemple, puisque c'est la solution parallèle la plus efficace, ou ceux qui sont situés à proximité des centrales thermiques.

20. Les régions contrôlées par le Général Aoun ont été privées de courant en représailles à l'arrêt du pompage de l'eau potable vers Achrafieh et vers Beyrouth-Ouest.

Des réseaux de transport et de communication nouveaux

Le désintéressement de l'État

L'État n'avait jamais sérieusement pris en compte les besoins des Libanais en matière de transports collectifs. Il s'est limité à la mise en circulation d'un réseau très peu dense d'autobus ; les tarifs avantageux ont fait que les bus étaient toujours surchargés ; les horaires étaient fantaisistes, l'efficacité quasi nulle.

Mais l'Office autonome responsable de ce service a dû faire face à des problèmes extraordinaires de matériel : à chaque « round », les milices « réquisitionnaient » les autobus pour en faire des barricades : la longueur des véhicules en faisaient des obstacles idéaux pour boucher, en largeur, des routes considérées comme stratégiques. Le parc a diminué au cours des ans, malgré l'aide de pays étrangers. Réorganisé selon la cassure beyrouthine, le réseau est resté incomplet : les lignes de transport s'étant nécessairement arrêtées aux lignes de démarcation. Pour peu que de nouvelles lignes de front soient apparues (en 1989 ou en 1990), le réseau a cessé d'opérer, le morcellement territorial rendant tout mouvement impossible le long des grands axes routiers devenus des fronts militaires.

Précédemment (1986), un effort avait été fait pour pallier les insuffisances des transports publics en introduisant un service de trains entre Jbail et la banlieue nord de Beyrouth. Ce réseau devait s'étendre vers le sud, avec la mise en service d'une ligne allant vers Damour. Le tout devait un jour faire partie d'un réseau de métropolitain desservant la ville et ses banlieues. Mais des interdictions diverses émanant des milices, la destruction des lignes lors de combats, le morcellement progressif des territoires ont tué cette initiative.

Les timides essais de la milice

Profitant de cette situation, la milice a organisé un petit réseau de transports publics. Le plus réussi, mais aussi éphémère que tous les autres projets, a été celui qui fut mis en place par les Forces Libanaises. Dans un premier temps, une ligne desservant le littoral au Nord de Beyrouth, jusqu'à Jbail et Amchit a été inaugurée ; des lignes vers les principaux villages de la montagne ont suivi. La milice s'est assurée le monopole du transport public dans certaines régions (notamment dans le Kesrouan) en interdisant par la force des armes tout accès aux transports étatiques.

L'unique solution : les transports individuels

L'expérience de l'État et de la milice n'ont pas survécu aux différents combats. Face à cette situation désastreuse il n'est resté que les transports individuels pour la population. Aucune organisation particulière, si ce n'est une certaine entraide aux

moments de pénurie d'essence. L'existence des personnes condamnées aux déplacements quotidiens est alors conditionnée par la disponibilité de carburants.

Cette dépendance a évidemment eu des conséquences sur la mobilité quotidienne des employés, qui ont cherché un emploi à proximité du logement afin d'échapper aux contraintes des déplacements. Une nouvelle géographie s'est mise en place, avec l'émergence de nouvelles zones résidentielles, situées à proximité des entreprises également déplacées pendant la guerre. Une urbanisation effrénée a affecté des régions jusque là considérées comme faisant partie des banlieues éloignées voire des villages de la campagne profonde. En l'espace de quinze ans, le paysage urbain s'est radicalement modifié, s'articulant sur les voies de communication menant aux nouveaux pôles économiques.

D'autres réseaux de postes et de télécommunications

Comme pour l'ensemble des services publics offerts par l'État, tous ceux liés aux communications (téléphone, télex, télécopieurs, poste) ont progressivement cessé de fonctionner correctement. D'autres circuits les ont remplacés, qui isolent les différents territoires les uns des autres bien plus qu'ils ne les unissent.

Ainsi, les communications de l'État, sans jamais être excellentes, ont fonctionné tant bien que mal jusqu'au début de la guerre, en 1975. Très vite, la Poste a limité la gamme des services offerts au public. Avec les fermetures de plus en plus nombreuses de l'Aéroport, tout le courrier se trouvait bloqué durant des mois, sans que l'on se soit soucié de trouver des solutions de rechange. La distribution du courrier dans les quartiers restait conditionnée par le bon vouloir des milices ; le courrier inter-régional butait contre l'obstacle des limites des territoires miliciens. Les téléphones ont progressivement cessé de fonctionner entre une région et une autre pour des raisons de surveillance des lignes et de destruction du matériel ; les communications internationales devenaient problématiques par suite des réquisitions des standards et des lignes téléphoniques. Chaque région a tenté alors de mettre en place ses propres réseaux : construction d'une station de communication par satellite dans le Mem pour contourner le problème de l'occupation par une milice opposée d'une autre station, située à seulement quelques kilomètres de là ; pose de nouveaux câbles sous-marins aboutissant à Beyrouth-Est pour dédoubler ceux qui aboutissent à la Poste Centrale, à Beyrouth-Ouest ; édification de tours de relais hertziens pour assurer des liaisons inter-régionales ou vers Chypre. Tous ces points ont fait l'objet de conflits particulièrement sanglants, car points nodaux des flux de communications. Très vite paralysés, ces nouveaux circuits de l'État ont été remplacés par d'autres, plus efficaces.

Les milices ne sont pas intervenues dans la mise en place de circuits parallèles à ceux de l'État. La seule expérience « civile » a été celle qui fut mise en place en

1976, par les Forces Libanaises de services postaux dans les régions sous leur contrôle. Les plis, par sacs entiers, étaient quotidiennement envoyés à Chypre où ils étaient affranchis par les Postes chypriotes. Le retour de courrier se faisait grâce à une boîte postale spéciale, vidée quotidiennement, et les plis envoyés aux bureaux de poste de la milice par l'entremise de la navette Larnaca-Jouniyeh. Mais dès 1977, cette initiative a été suspendue et jamais reprise.

Avec l'effondrement des services téléphoniques officiels, la population s'est rabattue très rapidement sur d'autres circuits, le premier ayant été celui des walkie-talkies, installés chez les particuliers ou dans des voitures. Fonctionnant grâce à des piles, avec une portée de 50 km, les communications étaient garanties puisque libres des aléas de l'électricité et du réseau étatique. Les banques exploitaient ce moyen de façon intensive, seul vecteur pour avoir les cours des changes en temps réel et pour vérifier l'état des comptes de leurs clients ; industriels et grossistes, écoles, ONG et représentants commerciaux ont aussi adopté ce système de recharge. Cependant, ces appareils ont très vite fait l'objet de contrôles stricts par les milices et par les armées présentes au Liban : trop « d'espions » réels ou imaginaires utilisaient ce moyen de communication.

A partir de 1988, une autre solution a été trouvée, surtout pour les communications téléphoniques internationales, trop souvent inopérantes²¹ : les autorités chypriotes ont mis en service, à cette date, des communications téléphoniques mobiles opérant par TSF. Le relais principal étant placé sur un des sommets du Mont Troodos²², il était possible d'utiliser ces téléphones à partir du Liban, puisque en position de ligne de vue. Un commerce extraordinaire a été mis en place en l'espace de quelques mois : dans le quartier des affaires de Hamra, à Beyrouth-Ouest, chaque compagnie avait son « Téléphone 09 »²³, et des centaines de « Téléphones Publics » privés proposèrent leurs services aux habitants souhaitant communiquer avec l'étranger, ou voulant envoyer et recevoir des Fax ; certains ont même utilisé ce service pour des communications intra-libanaises, car plus sûres que celles offertes par l'État libanais. Poussant plus loin le service,

21. Les standards des communications internationales étaient originellement situés à la Poste Centrale, dans le centre-ville. Ce bâtiment tombant entre les mains de milices, les communications internationales sont devenues une des armes de la guerre, un des moyens de pression à utiliser contre « l'autre bord ». La pose de nouvelles lignes sous-marines internationales et la décentralisation des standards n'a pas résolu le problème puisque les milices ont vite fait de s'approprier ce nouveau matériel et l'accès aux lignes.
22. Chaîne de montagnes dominant l'île. Elle est en position de ligne de vue, condition nécessaire pour le bon fonctionnement des appareils à très haute fréquence (VHF/UHF).
23. Les numéros chypriotes utilisant ce système commencent par le code 09.

certaines compagnies ont installé des standards et ont transmis les communications internationales à domicile via Chypre – si les lignes locales fonctionnaient encore. La géographie des communications libanaises reste donc tributaire jusqu'à ce jour, situation originale, des compétences et du matériel situés dans un autre État. Pour les régions libanaises non en position de ligne de vue avec Chypre (les fonds de vallées, les versants exposés à l'Est, la Béqaa), l'utilisation de ce circuit était impossible ; une différenciation spatiale pouvait alors s'établir sur la possibilité ou non de communiquer avec l'étranger.

Quant aux postes parallèles, le premier circuit parallèle qui s'est mis en place a utilisé les voyageurs en partance pour l'étranger. Le retour de courrier se faisait par l'entremise d'une personne installée à l'étranger qui recevait les plis, et qui les gardait en attendant de les confier à une autre personne en partance pour le Liban. Cette personne téléphonait au destinataire dès son arrivée, ou livrait le pli en mains propres. L'expérience des Forces Libanaises de 1976-77 a été reprise par des compagnies privées spécialisées. Les plis ou paquets sont collectés tôt le matin, à domicile, et envoyés à Chypre sur la navette du soir. Certaines compagnies garantissent la livraison mondiale en 24 heures, d'autres se contentent d'assurer que le courrier sera posté à Chypre dans les 24 heures. D'autres circuits, fonctionnant à partir de Beyrouth-Ouest, ont utilisé les Postes syriennes quand l'accès au port de Jouniyeh a été interdit ou interrompu.

Les mouvements vers l'étranger

Avec la fermeture des points de passage entre une partie de la ville et l'autre, pour risques d'exécutions « sur carte d'identité »²⁴ ou risques d'être pris en otages, pour les membres de la communauté étrangère, des circuits parallèles ont dû être trouvés pour entrer et sortir du pays.

Pour les habitants des territoires contrôlés par les Forces Libanaises, et particulièrement pour ceux qui ne voulaient pas se hasarder²⁵ à l'Aéroport International de Beyrouth, un service maritime quotidien a été mis en place entre le port de Jouniyeh et celui de Larnaca, à Chypre. Pour beaucoup, cette navette a été le

24. On a souvent tué des personnes lors de contrôles d'identité à des barrages volants dressés par des miliciens. Il a suffi d'être de la « mauvaise » confession religieuse à ce moment pour être exécuté, sans jugement, le plus souvent en guise de représailles ou de vengeance.

25. Les miliciens et leurs familles ne peuvent évidemment pas prendre le risque, des listes nominatives de tous les sympathisants des partis politiques étant aux mains des miliciens du camp opposé.

seul contact possible avec le monde extérieur²⁶. Pour ceux habitant à Beyrouth-Ouest lors de la fermeture de l'aéroport, l'entrée et la sortie se faisait alors via Damas, mais ce détour était onéreux et peu pratique, surtout que la plupart des voyageurs voulaient transiter par Chypre, plaque tournante régionale pour les compagnies aériennes. Une navette maritime a été mise en place entre Saïda, puis Khaldeh²⁷ et Lamaca. Une autre a été mise en service entre Tripoli, au Nord, et Chypre. Ainsi, des flux nouveaux ont remplacé celle, « officielle » du port de Beyrouth, fermé par les milices ; une géographie de l'accessibilité s'est mise alors en place, avec des territoires « interdits » et d'autres « ouverts », variant constamment avec la situation militaire sur le terrain.

Face à cette complication dans les communications²⁸, toutes les milices ont cherché à ouvrir « leur » aéroport, ce qui les mettrait à l'abri de pressions. Les Forces Libanaises ont construit un aéroport sur une portion de l'autoroute Beyrouth-Jbail, à Halate, afin d'assurer des contacts réguliers et rapides avec le monde extérieur sans avoir à utiliser l'Aéroport International de Beyrouth. Seuls quelques services très limités de passagers et de fret ont pu utiliser cet aérodrôme, non conforme aux normes internationales et opérant en dehors des conventions inter-États. Plus au Sud, à Damour, les Israéliens avaient construit un aérodrôme durant leur occupation du Liban, en 1983 ; le PSP²⁹ était tenté de l'utiliser pour échapper aux pressions du parti Amal, chiite, qui contrôlait alors l'Aéroport International de Beyrouth. A Hamate, près de Chekka, un aéroport avait été construit en 1976, afin de permettre aux milices chrétiennes de court-circuiter celui de Beyrouth, alors contrôlé par les forces progressistes ou par les forces palestiniennes. Passé sous le contrôle de l'Armée syrienne, l'aérodrôme de Hamate n'a jamais fonctionné ; il a cependant été l'enjeu de combats inter-chrétiens dès 1978, entre les Forces Libanaises et les Marada, la milice commandée par les Franjiyeh et appuyée par les Syriens.

Ainsi, le souhait d'avoir des communications « libres » semble avoir été un souci permanent des milices. Il a engendré des flux tout à fait originaux, créé des

26. Des compagnies aux capitaux entièrement miliciens ont été créées à cet effet. Une « taxe » particulièrement élevée est perçue au départ, d'où des rentrées substantielles pour la milice.

27. Petit port parallèle au Sud de Beyrouth. La navette entre Saïda et Lamaca a été souvent interrompue par l'action militaire de la marine israélienne, prétendant contrôler des « infiltrations de terroristes » vers le Sud-Liban.

28. La traversée entre le Liban et Chypre prend 12 heures, de nuit. Le mauvais temps peut la retarder, avec comme conséquence la perte des réservations sur les correspondances aériennes. Pour beaucoup de passagers, le trajet peut être éprouvant, surtout si le vaisseau est la cible des artilleurs.

29. Parti Socialiste Progressiste, dirigé de père en fils par les Joumblatt.

points d'arrivée et de départ en des lieux inattendus (Khaldeh, Halate, Ouzai) : une nouvelle géographie s'est mise en place, avec des conséquences à long terme sur l'aménagement : certains circuits parallèles durent depuis quinze ans, et font maintenant partie des habitudes et des circuits d'une bonne partie de la population. Une infrastructure lourde a été mise en place au cours des ans : construction de jetées, de hangars, de halls d'accueil de passagers, de bâtiments « douaniers », de réseaux de routes, etc.

La justice

La justice de l'État a continué à fonctionner durant les années de guerre mais son efficacité a été négligeable, car les autres pouvoirs présents sur le terrain lui ont confisqué son action. Certes les magistrats et les avocats ont assuré des permanences au Palais de Justice, des cas de routine ont été jugés ; des lois ont été votées par le Parlement, sans jamais avoir pu être appliquées par la justice : la justice de l'État se révèle marginale par rapport aux autres justices de remplacement. Elle a pu être exclusivement aux mains de l'État sur certains territoires durant certaines périodes, puis glisser aux mains des milices ou d'individus d'autres : les recours se sont faits soit au Palais de Justice, soit au Quartier Général de la milice en place à ce moment, soit auprès du *zaim* ou du *abadaye*. Les fortunes de la Justice étatique ont été mesurées par la présence ou l'absence sur le terrain de la police ou de la gendarmerie³⁰. En période de reprise en mains par l'État, elles ont sévi sans discernement ; en période de crise aiguë, elles ont disparu, leur matériel confisqué, leurs postes fermés ; les prisons étaient vides, car les détenus avaient été « libérés » par les miliciens. Prenant excuse de l'absence de justice, ceux-ci ont mis en place tous les appareils de cette fonction : avocats, tribunaux, décrets. C'est au quartier-général de la milice que l'individu se rend (ou est amené, par la « police »³¹ de la milice) pour comparaître devant des « avocats » qui doivent trancher le litige. La décision est exécutoire, au besoin par la force des armes, le recours inexistant, sauf si la personne avait de bons rapports avec les chefs de la milice. L'individu a pu être arrêté et condamné à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les geôles des milices. La justice était sommaire dès qu'il s'agissait de détracteurs

30. Les Forces de Sécurité Intérieure (FSI) et les Brigades Spéciales (Brigade 16 notamment).

31. La « Police Militaire » des Forces Libanaises a assuré l'ordre milicien dans les territoires dits « chrétiens » de 1978 à 1990. Mieux équipée en matériel, en hommes, elle a radicalement écarté l'ordre étatique.

politiques³², de non-conformistes³³ ; les prisons étaient pleines à craquer d'opposants véritables ou imaginaires, de criminels de droit commun, de miliciens d'un autre camp.

Les familles et les individus, en l'absence de justice égalitaire pour tous, ont souvent préféré régler les différends à l'amiable. Aucun accident de la circulation, même ceux qui entraînent mort d'homme ne passe devant la Justice ; tout conflit entre locataires et propriétaires de logements est réglé entre les intéressés, au besoin avec l'aide d'avocats ; les licenciements sont réglés directement avec les salariés ; les compensations pour blessures ou mort d'homme se sont faites loin de la justice officielle. En cas de non-paiement, ou en cas d'impossibilité de trouver une solution à l'amiable, il restera toujours la force des armes, que les familles et individus utiliseront : la logique de la vendetta prend le dessus. L'appel à la justice milicienne n'est fait qu'en dernier recours.

L'espace géographique sera donc défini suivant le critère de la présence de la Justice ou inversement, de celles des milices. Sur certains territoires, la justice sera « légale », ailleurs impartiale ou fortement biaisée en faveur des intérêts des miliciens, des *zâïms*, des *abadayes*.

DE NOUVEAUX CIRCUITS MARCHANDS

L'économie de guerre nécessite une réorganisation des circuits monétaires, une nouvelle concentration géographique des capitaux et un redéploiement territorial des entreprises. L'inflation engendre d'autres niveaux de consommation ; la redistribution géographique de la population crée d'autres circuits de distribution de la production et de la consommation. Les territoires s'en trouvent profondément affectés.

-
32. Faut-il rappeler les excès du 2^e Bureau de l'Armée Libanaise, autre pouvoir parallèle étatique, en 1982-83, à Beyrouth-Ouest, ou ceux des différentes milices ? Les geôles de la Quarantaine sont de sinistre réputation, de même que celles du Ministère de la Défense. Des centaines, voire des milliers de personnes y ont été emprisonnées, torturées et exécutées, sans appel, sans recours à la justice ou à une procédure légale.
33. A titre d'exemple, tous les jeunes aux cheveux longs ont été emprisonnés à un certain moment (1987) par la « police » des Forces Libanaises. Plus tard, ce seront les garçons trouvés en compagnie d'une jeune fille, au delà d'une certaine heure. A d'autres moments, ce seront les journalistes accusés de manipulation de l'information, ou de chefs de syndicats.

Monnaies et banques

L'État a été totalement incapable d'assurer une stabilité monétaire ; ce n'était d'ailleurs pas son rôle reconnu : l'État n'avait pas à intervenir dans la bonne marche des affaires et devait se contenter d'assurer les quelques services publics nécessaires à ce fonctionnement. La Banque Centrale devait simplement régulariser les excès des variations dans les taux de change, et servir de garantie pour les banques. Ce rôle négligeable fera qu'en période de grande crise, il ne pourra pas (et souvent, on ne le laissera pas) jouer son rôle naturel.

La perte des revenus, l'impossibilité de percevoir les impôts ont fait que l'État n'a plus été la force financière primordiale sur le territoire national : les milices, certaines banques, voire certains individus, ont eu un poids supérieur. Collectivement, ils ont dépassé la richesse de l'État, et de loin. L'État s'est limité donc à payer les salaires des fonctionnaires, à financer quelques services publics progressivement sans portéc ; à partir d'un certain moment, il n'a plus pu stabiliser les cours des changes car les montants offerts sur le marché ont dépassé ses possibilités d'achat.

L'État ne peut fonctionner qu'avec la monnaie nationale ; les autres pouvoirs sur le terrain ont remplacé la monnaie officielle par d'autres, plus performantes. Ainsi, les milices ont tout de suite accepté, d'être payées en devises et même insisté pour que cela se passe ainsi ; leur économie a donc fonctionné selon d'autres intermédiaires. Les milices ont progressivement pris le contrôle de certaines banques, elles en ont acheté ou ouvert de nouvelles pour leurs besoins, devenus au fur et à mesure plus importants, leurs activités s'étendant progressivement à des espaces différents : leur propre territoire, puis le territoire national, et ensuite sur l'espace régional et international. Leurs capitaux ont été investis dans des entreprises, dans des compagnies de transport maritime, ou utilisés pour la spéculation immobilière, tant au Liban qu'à l'étranger³⁴.

Cette force économique ne fut pas égale pour l'ensemble des milices. Les Forces Libanaises se sont taillées une place prépondérante, et leurs ambitions ont grandi de façon synchrone. Les sièges centraux des banques et les grandes compagnies se sont redéployés presque exclusivement en territoire « chrétien » après 1975, donnant par là un poids incontestable à ces régions par rapport au reste du pays³⁵. Cette nouvelle puissance économique fit naître dans la mentalité

34. D'autres capitaux ont été utilisés dans des affaires moins « légales » : trafic d'armes, de drogues, liens avec la Mafia italienne, contrebande de tout ordre, à partir de, ou vers le Liban.

35. 70% des activités économiques du Liban se traitaient dans le secteur « chrétien », sous le contrôle du Front Libanais.

collective l'idée qu'une monnaie « chrétienne » était chose faisable ou même souhaitable. La confiance dans la force militaire, politique et économique (fondée sur le poids des banques) de ce secteur a fait germer l'idée que la Livre Libanaise, monnaie de la République moribonde, devait être remplacée par le Dollar US, devise sûre, reconnue, négociable et stable. La Livre Libanaise « officielle » serait progressivement abandonnée, et les autres régions seraient libres de s'organiser à leur manière. Progressivement, l'économie, déjà déstructurée par la guerre, se « dollarisera », et toutes les transactions importantes seront effectuées dans la monnaie US.

Avec la chute de la valeur de la Livre Libanaise par rapport aux devises internationales, l'inflation atteindra des chiffres records. La course sera engagée alors pour la conversion des Livres Libanaises en Dollars, par les salariés, toujours payés en monnaie nationale, ou par les épargnants. Le pouvoir d'achat, en monnaie locale, sera presque nul. Pour ceux qui n'ont pas converti leur épargne en devises, ou qui étaient trop vieux pour travailler, la paupérisation a été immédiate. Pour ceux qui étaient salariés, un deuxième emploi devint une nécessité. La spéculation sur des devises devint l'affaire de tout le monde, et surtout les employés de banque et les changeurs. Dans les portefeuilles des individus, toutes les monnaies étaient présentes et ont servi aux achats, même quotidiens, car tous les prix étaient affichés en devises.

Cette déstabilisation de la monnaie locale a eu des conséquences dramatiques, dont bien sûr la destruction encore plus complète de l'économie nationale, la fin de la confiance et du crédit (les chèques n'étaient acceptés qu'avec grande réticence, les cartes de crédit étaient évidemment inexistantes). Aucun prix n'a pu être fixé sans consultation du taux de change du moment ; aucun budget prévisionnel ne pouvait être établi en devise nationale. Impositions de prix dollarisés, « disparition » de devises sur le marché ont bloqué le commerce ; des faux ont circulé partout³⁶. Le fonctionnement « normal » de l'économie libérale libanaise se trouva complètement grippé.

Un redéploiement géographique des entreprises

Les entreprises, tant commerciales que financières ou industrielles, se sont aussi redistribuées sur le territoire national, à la recherche d'espaces plus « sûrs », à l'instar des banques du centre-ville après sa destruction, en 1976 ; il y a eu un

36. L'individu est rapidement devenu « expert » en détection de faux billets : tout commerçant avait sa petite machine à vérifier l'authenticité des billets verts. Mais parallèlement, des imprimeries de faux se sont ouvertes un peu partout sur le territoire.

dédoublément des locaux, le développement de nouveaux centres, une reprise de l'activité économique. Les flux pendulaires des employés des nouvelles entreprises, les nouvelles directions des flux de circulation, de nouvelles clientèles des commerces, avec des circuits d'approvisionnement redéfinis, sont d'autres conséquences géographiques de ce redéploiement. Mais parallèlement, il a souvent entraîné un repli sur des territoires spécifiques, reflétant l'origine communautaire des propriétaires. Ainsi, Jouneyh, Jbail et la périphérie Nord-Est de Beyrouth ont connu un développement, qu'aucun indice ne laissait prévoir avant 1975, lié à l'origine chrétienne des propriétaires des entreprises et fonds de commerce du centre-ville ; Baakline et Amatour, dans le Chouf ont accueilli les chefs d'entreprise druzes ; Zghorta au Nord, s'est développé à partir de commerçants maronites gravitant précédemment autour du pôle tripoliteain ; dans la Béqaa, Zahleh, Chtaura et leurs extensions vers la frontière syrienne, à Masnaa, en sont d'autres exemples, comme l'est Saïda pour les sunnites.

Emplois dédoublés

La guerre a aussi créé des emplois, grâce à une économie parallèle à grande échelle ; les « salaires parallèles » en ont été la conséquence. S'il est vrai qu'à la suite de pressions politiques et de népotisme, beaucoup d'emplois ont été créés dans la fonction publique, notamment à la suite des dédoubléments officiels causés par la division du pays, ce sont les milices qui ont mis en circuit le plus grand nombre de salariés³⁷.

Ainsi, des dizaines de ports illégaux ont fonctionné à plein rendement, employant des milliers de personnes dans l'industrie de la contrebande. Egrenés le long du littoral libanais, ces ports souvent sommairement aménagés accueillent quotidiennement des dizaines de caboteurs de faible tonnage. On y a débarqué l'essentiel des importations du pays, privant l'État de toutes ses rentrées douanières ; mais ces ports ont permis l'embauche de milliers de Libanais : chaque port a eu besoin de manœuvres, de comptables, de chauffeurs de camions, de transitaires, d'assureurs³⁸. Ces emplois ont permis à l'économie du pays de survivre par les effets induits : consommation, roulement de capitaux, etc.

La milice a aussi créé de nombreux autres emplois : mis à part son rôle dans les nouvelles banques et entreprises, elle a régi des stations de radio, des stations de télévision, des compagnies de publicité ou d'informatique. La partie purement

37. Au point que les Forces Libanaises sont devenues l'entreprise la plus importante du pays.

38. A ces ports s'ajoutent évidemment les essais infructueux de créer des « aéroports régionaux » qui auraient permis la création de centaines d'emplois.

militaire des milices a embauché également des civils : comptables, ingénieurs, médecins, mécaniciens, etc. Pour beaucoup de jeunes sans formation professionnelle, ou pour les réfugiés et déplacés, la milice a été une solution. Pour d'autres, détenteurs de diplômes, mais au chômage, la milice a offert un palliatif à l'émigration. Pour ses employés, elle a garanti un salaire appréciable en fin de mois, quelle que soit la situation militaire sur le terrain. Elle a assuré des soins médicaux pour l'ensemble de la famille de l'intéressé et de ses dépendants, des « à-côtés » alimentaires (souvent des rations envoyées par des organismes humanitaires étrangers destinées aux familles démunies, et volées par la milice), l'accès aux bénéfices extorqués par ses co-miliciens. Dans beaucoup de cas, la milice lui a « réquisitionné » un logement, a contribué aux scolarités de ses enfants, et enfin, lui a payé son enterrement en cas de décès sur le front. La milice a aussi payé une rente mensuelle à sa veuve, et a assuré des services sociaux divers (maisons de rééducation pour handicapés, coopératives, etc).

L'impact sur le terrain a été profond : l'économie entière a des circuits de rechange, qui fonctionnent en dehors des structures de l'avant-guerre. Le paysage géographique visible en est lui-même méconnaissable à la suite d'une urbanisation effrénée dans certaines régions, provoquant un déclin dramatique dans d'autres espaces – Achrafiyeh en étant un exemple, par rapport à Kaslik. Certains espaces sont « fossilisés » car la milice en a interdit tout aménagement ou exploitation³⁹. De nouvelles infrastructures sont mises en place (sièges sociaux de banques, voirie, réseaux de communications, ports), ainsi que de nouveaux circuits de production, de distribution ou de consommation.

LA RÉORGANISATION DU QUOTIDIEN

Le quotidien s'est lui aussi limité à des petits espaces bien déterminés. Les mouvements inter-régionaux sont devenus l'exception, de même que les déplacements entre quartiers. La vie quotidienne s'organise autour de petits territoires bien connus et balisés, se limitant encore plus lors de « rounds » militaires : elle a gravité alors autour du binôme domicile-abri.

39. C'est le cas du quartier de la Quarantaine, devenu le Q.G. des Forces Libanaises ; tous les terrains libres, les entrepôts sont devenus des casernes, des sièges de commandements, des entrepôts d'armes et de munitions, aux accès sévèrement contrôlés.

Domiciles de rechange

La résidence dans un quartier particulier a pu être soit la source de problèmes, soit une solution, selon l'appartenance confessionnelle ou politique de l'habitant : celui-ci doit être reconnu comme appartenant à un quartier, envers lequel il devait avoir des loyautés bien définies. Toute hésitation, tout errement dans ces attentes a pu signifier arrestation ou mort : on a attendu de chaque individu des loyautés semi-féodales, confessionnelles, à l'instar de ceux des villages d'où l'immense majorité était issue avant son installation dans les villes. Ces liens très forts⁴⁰ ont fait que le Libanais a souvent deux domiciles, l'un en ville, l'autre au village. En cas de danger en ville (à Beyrouth par exemple), il s'est réfugié « chez lui », où les liens de solidarité collective traditionnelle étaient le garant de sa survie. Les mouvements pendulaires entre sa résidence-ville et sa résidence-refuge se feront fréquents dès que la situation militaire devient intenable à l'un ou l'autre point.

Pour tous ceux qui n'ont pas pu retourner « chez eux »⁴¹ ou ceux qui n'ont plus de liens étroits avec le village, la résidence secondaire en banlieue a été la solution. La grande bourgeoisie a acheté ou loué des « chalets »⁴² sur les plages et où elle a résidé en attendant la fin du « round ». Pour certains, politiquement très marqués, le lieu de résidence a été conditionné par l'appartenance politique de ce quartier : il aurait été inconcevable de résider dans le territoire d'un « autre ». La géographie politique conditionne la géographie des résidences ; les territoires se sont structurés selon l'intensité des tensions, selon les déplacements forcés des habitants.

Ceux qui n'ont eu ni la possibilité d'acheter ni celle de louer ailleurs, la résidence principale devint l'abri, en fait les sous-sols ou les garages, sans normes d'hygiène ni de sécurité. Pour beaucoup, l'abri devint la seule résidence, et l'appartement ou le logement principal n'était visité qu'à la hâte pour récupérer un objet manquant au sous-sol. Avec le temps, le logement principal est devenu étranger, et s'il n'a pas été détruit ou réquisitionné, curieusement distant ; l'abri est alors le lieu de rencontre des amis, l'espace ludique, le lieu sûr que la mort ne peut pas atteindre.

-
40. Le Libanais vote toujours à son lieu d'origine, et non pas à son lieu de résidence, même après plusieurs générations de présence en ville.
41. Les habitants de la bande frontalière occupée par l'Armée Israélienne, les habitants chrétiens du Chouf, les sympathisants de partis politiques interdits de séjour dans certaines régions, par exemple.
42. Libanisme signifiant des appartements dans les complexes balnéaires disséminés le long du littoral.

La géographie de la répartition de la population s'en trouve alors profondément modifiée : dès le début d'un « round » militaire, une grande partie de la population de Beyrouth, d'une banlieue, s'est déplacée vers d'autres territoires. Les secteurs de départ se vident, presque du jour au lendemain ; ceux d'accueil se gonflent brusquement, et sont désemparés face aux nouveaux besoins, incapables d'assurer les services publics nécessaires. Un reflux de population se fera une fois le calme rétabli, une fois les écoles réouvertes. Les domiciles parallèles, de rechange, sont donc l'expression des tensions sur le terrain, et comme la géographie politique du moment, cela varie d'un moment à un autre. Ainsi, certains villages de la montagne⁴³ ont connu un développement spectaculaire lié à une crise particulière ; d'autres villages, mieux équipés par leurs structures d'accueil, ont décliné, car trop proches de lignes de confrontation⁴⁴.

De nouvelles relations sociales et économiques

Selon que l'on est dans un « chalet », dans une vraie résidence secondaire ou dans un abri, de nouvelles vies sociales sont organisées. Pour ceux qui avaient leur résidence secondaire, leur villa ou leur appartement dans des secteurs peu touchés par la guerre, la vie de la ville a repris ailleurs. De nouveaux circuits d'approvisionnement se sont mis en place, des services se sont installés pour ces nouveaux venus : agences de banques, supermarchés, petits métiers, etc. On fréquente d'autres hôpitaux, qui se développeront⁴⁵ ou déclineraient selon les cas, d'autres centres de loisirs ; de nouveaux circuits de déplacement se sont organisés, de même que des habitudes de consommation. Les routes de montagne ont connu des embouteillages ; des garages et des magasins de pièces détachées ont ouvert leurs portes à cette nouvelle clientèle. Les prix des terrains iront vers la hausse, et la spéculation sera l'affaire de beaucoup de chômeurs.

43. La prospérité de Broummana est liée au déclin d'Achrafiyeh ; celle des villages et petites villes du bas et moyen Kesrouan (Ajaltoun, Reyfoun) aux secousses ayant affecté la banlieue-Est de Beyrouth et le Chouf. Le cas du complexe de Faqra et celui des chalets de ski de Famiya sont différents, puisque touchant une autre classe sociale.

44. Aley, Dhour el-Choueir et les centres annexes ont déperlé, la population qui aurait pu les fréquenter en était empêchée car ces villages étaient situés dans d'autres territoires politiques. Il était en effet impossible de traverser les lignes régulièrement sans subir de mesures de rétorsion, de menaces ou de chantage de la part des miliciens d'une zone ou de l'autre.

45. A titre d'exemples, les hôpitaux de Bhannés, d'Ajaltoun et de Jbaïl ont connu un développement spectaculaire, à mettre en rapport avec une clientèle hésitant à fréquenter les grands centres et le CHU de Beyrouth.

Pour ceux condamnés à rester dans le quartier, ce sont de nouvelles relations sociales qui se sont nouées, bien différentes de celles existant en période de calme. Une solidarité des habitants d'un même immeuble apparaît alors spontanément ; on découvre une solidarité de quartier insoupçonnée ; les beyrouthins ont d'autres réactions par rapport aux « nouveaux venus ». Ainsi, les corvées d'eau se feront par rotation, des « volontaires » sortiront en éclaireurs examiner les alentours, d'autres iront à la recherche du pain, d'eau, de kérosène ou d'essence, coupant à travers les barrières sociales préexistantes. L'économie monétaire cesse d'exister dès que les banques ferment leurs portes pour une durée dépassant deux ou trois jours ; le troc réapparaît : du pain contre des cigarettes, de la viande contre quelques litres d'essence. Des « comités de quartier » ont pu à l'occasion se mettre spontanément sur pied pour organiser la vie quotidienne, pour plaider la cause collective auprès des décideurs militaires, pour surveiller et identifier les « éléments suspects » ou les étrangers au quartier.

Une double vie s'est mise en place, rythmée par l'heure de la journée : le matin (calme) étant réservé au travail, si la situation le permet ; le reste de la journée étant passé à l'abri. Les déplacements sur les différents territoires (quartier, région) se feront selon des circuits immuables, balisés : aucune sortie vers d'autres espaces, inconnus et donc dangereux. La géographie des flux est à nouveau modifiée, sans que l'on retrouve toujours les situations précédentes lors de période de calme : la « Ligne Verte » est un exemple de la césure parfaitement intégrée dans les circuits des Beyrouthins.

Ainsi une double géographie se met en place : des régions dynamiques, celles des réseaux parallèles, de rechange, et celles de l'ancien ordre, moribondes. Dans les deux cas, des « façons de faire » s'installeront sur ces territoires, modifiant l'ordre géographique pré-existant.

Des réseaux d'approvisionnement différents

Que le dernier « round » affecte les minoteries, ce sont des régions entières de la ville qui sont privées de pain. Qu'un blocus soit décrété contre une autre région, ce sont les carburants, les médicaments et les produits frais qui manquent. Des circuits de rechange doivent être trouvés de toute urgence, au prix souvent de la négation de principes politiques solidement ancrés.

Ainsi, les minoteries, toutes situées dans la partie orientale de la ville, peuvent être empêchées de livrer la farine nécessaire à la fabrication du pain, et cela pour des

raisons politiques, la « pression économique » censée influencer le comportement de l'adversaire. Beyrouth-Ouest a été privée de farine à de nombreuses occasions, et privés également des secteurs sous le contrôle du Général Aoun en réponse à son blocus des zones sous le contrôle des Forces Libanaises. Les secteurs concernés par ce blocus se sont organisés en conséquence, important directement la farine nécessaire à la population à travers les ports « illégaux » parallèles, à partir de Chypre, de Syrie ou de Turquie. Un autre réseau sera une importation vers Beyrouth à partir de Tripoli, en utilisant des routes détournées⁴⁶ ; dans des buts politiques, Beyrouth-Ouest peut à l'occasion recevoir de la farine directement de la Syrie. Inversement, pour peu que les minoteries soient sur la ligne de front (en février 1990, par exemple), toute la ville et sa banlieue sont privées de farine. Achrafieh a reçu alors sa farine de Beyrouth-Ouest, à travers des brèches dans la ligne de démarcation, ouvertes pour l'occasion. Les secteurs contrôlés par le Général Aoun ont reçu la leur du Liban-Nord ou de la Syrie, par la montagne.

L'approvisionnement en légumes et fruits a suivi les mêmes aléas : chaque « round » militaire a désorganisé les réseaux existants et en a créé de nouveaux, certains éphémères, d'autres durables. Ainsi, la destruction des souks du Centre-Ville a nécessité l'installation de nouvelles halles dans chaque partie de la ville ; du jour au lendemain, les grossistes ont été contraints de se trouver de nouveaux fournisseurs, de nouveaux clients. Des terrains vagues se sont couverts rapidement de halles importantes, contraintes de migrer à chaque « round » ou à chaque ouverture de chantier. Au gré des conflits, la production agricole de certaines régions a été interdite à la vente dans le camp opposé, provoquant de graves crises économiques dans les régions productrices⁴⁷ ; certaines autres régions ont largement profité du compartimentage du territoire national⁴⁸.

Mais le hasard des opérations militaires a aussi affecté ces nouveaux réseaux issus des grands éclatements territoriaux de 1975. Ainsi, en février 1990, Achrafieh s'est trouvé privé de l'approvisionnement du littoral du « Pays chrétien » (par suite du blocus imposé par le Général Aoun), mais également de celui pouvant venir de Beyrouth-Ouest et du littoral méridional du pays, voire de la Béqaa ; ses halles étaient sur le front militaire même. De nouveaux circuits ont dû être très rapidement improvisés, que « l'ouverture » politique des Forces Libanaises envers l'autorité

46. Il s'agit de la route passant par Tripoli, les Cèdres, Zahleh, Aley, Khaldeh et Beyrouth-Ouest. Ce circuit évite les territoires sous le contrôle de la milice chrétienne.

47. Ceci fut le cas de la production d'agrumes du Sud-Liban, de légumes du littoral de la région de Saïda, interdits pour diverses raisons dans les territoires sous le contrôle des Forces Libanaises.

48. Les petites plaines littorales situées entre Beyrouth et Aamchit ont récupéré le marché des légumes de Beyrouth-Est.

légale a certes facilités. Les voies de passage usuels entre Achrafiyeh et Beyrouth-Ouest⁴⁹ étant fermées, d'autres « ouvertures » furent pratiquées à travers la ligne de démarcation qui était restée hermétiquement close durant une décennie. Dans les territoires sous le contrôle du Général Aoun, des camions transportant légumes et produits frais ont été autorisés à franchir ces lignes, depuis la Béqaa.

Pour faire face à la fermeture des halles (à Sinn el-Fil), d'autres points de vente ont été improvisés, qui ont duré trois mois. La physionomie des grands carrefours a changé en 24 heures, avec leurs trottoirs et leurs magasins éventrés métamorphosés en souk aux légumes ; dès midi, le carrefour retrouvait son aspect « normal », les clients étant retournés aux abris. Ailleurs, des tronçons entiers de trottoirs sont devenus, pour quelques jours, un marché aux légumes desservant un îlot, sur l'initiative de quelques habitants s'étant convertis en marchands des quatre saisons pour s'assurer une modique rentrée financière.

Les carburants sont, par excellence, objet de pressions « politiques ». Couper l'approvisionnement en essence et en gaz domestique, c'est arrêter le fonctionnement économique de l'adversaire, c'est le mettre à genoux à plus ou moins court terme. Cette logique a fonctionné depuis 1975, mais surtout depuis 1983, tantôt contre Beyrouth-Ouest, tantôt contre Beyrouth-Est. Il suffisait de fermer les points de passage entre les deux parties de la capitale, pour que l'essence, raffinée à Tripoli ou entreposée dans la banlieue nord de la ville, soit rationnée à l'Ouest, le temps que d'autres circuits se mettent en place. Alors on a fait appel à la raffinerie de Zahrani, si elle était en état de fonctionnement⁵⁰, ou on a importé directement, par voie de mer, via les ports « illégaux »⁵¹ de chaque zone. Quand cela était impossible, on a importé l'essence et le mazout de la Syrie⁵², utilisant, au besoin, des chemins détournés pour l'acheminement vers l'un ou l'autre secteur de Beyrouth.

Les circuits parallèles deviennent plus complexes en période de blocus. Ainsi, une « crise de l'essence » a été résolue, par les habitants d'Achrafiyeh, par une visite à Beyrouth-Ouest, le temps de remplir son réservoir d'automobile et de revenir. Des trafics se font de part et d'autre de la ligne de démarcation, camions de Beyrouth-

49. Le « passage du Musée » est l'équivalent moderne d'une porte de la ville fortifiée.

50. Elle a été durement touchée par l'aviation israélienne en 1982, et endommagée lors des différentes batailles inter-libanaises, inter-palestiniennes, ou libano-palestiniennes.

51. Cela a posé de nombreux problèmes en hiver, quand la mer était démontée. Certains de ces ports se sont spécialisés dans le transbordement de carburants, avec construction de réservoirs, de pipe-lines sous-marins, etc.

52. Renversant ainsi le courant « traditionnel » d'exportation illégale de l'essence (subventionnée par l'État libanais jusqu'en 1988) vers la Syrie ou vers Israël, voire vers Chypre et la Turquie, permettant à certains Libanais bien placés des profits très appréciables.

Ouest traversant les lignes, la nuit, moyennant pots-de-vin et taxes payés à la milice. Ailleurs, en 1990, les territoires « acuniens » étaient complètement privés d'essence⁵³ ; la distribution a été entièrement prise en main par les habitants de cette région : chaque matin des dizaines de voitures traversaient les lignes, remplissaient leurs réservoirs dans les territoires sous le contrôle des forces syriennes, puis, une fois de retour, les réservoirs étaient vidés et le contenu vendu. Ce commerce a permis à des milliers d'habitants de « fonctionner » de façon plus ou moins normale⁵⁴. Nouveaux flux de trafic routier, nouveaux réseaux commerçants.

L'approvisionnement en gaz a posé des problèmes plus complexes : en période de blocus, le transport de bouteilles de gaz à travers les lignes a été immédiatement interdit. Les circuits parallèles se sont mis en place, utilisant les réserves de « l'autre secteur ». En février 1990, Achrafiyeh a été privée de gaz, tout comme Beyrouth-Ouest, par suite des combats dans le secteur des réservoirs des hydrocarbures, à proximité de Nahr el-Maout, dans la banlieue septentrionale de la capitale. Les autres réservoirs, à Amchit, étaient inaccessibles par voie terrestre, le pont du Nahr el-Kalb étant fermé, comme l'étaient les points de passage vers la ville. Un circuit tout à fait original a été trouvé pour Achrafiyeh : les bouteilles vides étaient confiées à des centres de regroupement et chargées, de nuit, sur des caboteurs faisant la navette entre le port de Beyrouth et Amchit. Une fois remplies par les miliciens, ces mêmes bouteilles faisaient le chemin inverse, toujours de nuit et quelquefois sous un barrage d'artillerie ; le lendemain, les Beyrouthins reprenaient leurs bouteilles.

L'évacuation des ordures

La division *de facto* de Beyrouth dès 1975 a compliqué le problème du ramassage des ordures ménagères : l'usine d'incinération, à la Quarantaine, était inaccessible aux habitants de l'Ouest ; la main-d'œuvre, massivement recrutée dans ce dernier secteur, était réticente pour travailler à l'Est. Ingérences politiques et népotisme des milices ont contribué à l'effondrement de ce service public : les ordures se sont accumulées aux coins des rues, au bas des immeubles, à l'entrée des usines.

53. Les régions sous le contrôle de la milice étaient alors approvisionnées normalement via Beyrouth-Ouest.

54. Toujours dans le même secteur, un habitant entreprenant a utilisé une portion du réseau d'adduction d'eau inopérant pour envoyer de l'essence d'un secteur à un autre, sous la ligne de démarcation.

Au gré des lignes de démarcation, on a inauguré de nouveaux dépotoirs, quelquefois en plein cœur des banlieues, faisant fi des conséquences sur l'environnement ou sur la santé des habitants vivant à proximité⁵⁵. On jeta tout à la mer, créant au passage des *polders* malodorants récupérés pour l'extension des zones industrielles ; ailleurs, ces *polders* font partie de plans d'aménagement utopiques⁵⁶. Avec la « réquisition » des véhicules de la municipalité par les combattants, les habitants de certains quartiers n'ont trouvé d'autre solution que de brûler, sur place, les tas d'immondices, mais détruisant au passage câbles électriques, boîtes de connexion téléphonique, et quelquefois des voitures en stationnement. En période de bombardements, on laisse s'accumuler les ordures durant deux ou trois semaines, avec comme conséquences les risques d'épidémies et la prolifération de rats. Les services municipaux ont été incapables de résoudre le problème⁵⁷ et débordés par l'ampleur, la solution a été confiée aux organisations privées, aux ONG, pour dégager et évacuer les ordures.

Ainsi, la guerre a créé de nouvelles topographies, les *polders* et autres remblaiements. Mais le point saillant a sans doute été l'organisation d'autres circuits d'évacuation des déchets. Des dépotoirs parallèles fonctionnent pour les deux parties de la ville, puis pour chaque quartier ; les voies de circulation étant coupées, chaque îlot, chaque quartier s'organise au mieux de ses possibilités.

D'autres cimetières

Sans doute le problème le plus pénible pour les Beyrouthins durant le dernier « round » fut l'impossibilité d'enterrer leurs morts. Les cimetières de la ville constituaient le front militaire⁵⁸, et leur accès était interdit. Il fallait trouver un circuit de rechange pour enterrer les nombreux morts, puisque sans électricité les morgues ne pouvaient pas conserver les cadavres. Les terrains de sport ont été improvisés cimetières, et on a vu le spectacle troublant d'alignements de croix de

55. Tel le nouveau dépotoir à Ain el-Rammaneh : les ordures sont brûlées sur ce qui fut des terrains agricoles, pour être ensuite jetées dans le Nahr Beyrouth. Les ordures du littoral du Metn furent jetées dans un port de plaisance de Antélias. Le dépotoir et l'usine d'incinération pour cette région étaient aux mains de la milice chrétienne, tandis que Ain el-Rammaneh et Jisr el-Bacha aux mains du Général Aoun (janvier-septembre 1990).

56. Le polder du secteur « Normandie » devrait devenir une région touristique, avec parc et port de plaisance. Il est actuellement dans le secteur le plus dégradé de Beyrouth.

57. Le matériel est souvent détruit lors des bombardements ou « réquisitionné » par la milice, comme moyen de transport.

58. Berjaoui pour l'ensemble des confessions chrétiennes, Furn el-Chebbak pour les Arméniens.

bois sur ce qui, quelques jours auparavant, était un terrain de foot⁵⁹. Le nombre de morts allant en croissant, il fallait se résigner, idée répugnante en Orient, à la fosse commune, dans un des deux seuls cimetières « fonctionnels » de la ville, Mar Mitr et Mar Mikhayel.

CONCLUSION

Toute la vie civile beyrouthine ou libanaise est maintenant organisée selon des réseaux parallèles. L'État a montré qu'il était incapable d'offrir les services publics nécessaires ; débordé par l'ampleur des problèmes, l'individu, le groupe confessionnel, les quartiers et les îlots ont dû prendre en mains leur existence quotidienne. Ces circuits ont été mis en place à grands frais, et sont maintenant parfaitement intégrés à la vie quotidienne : ils ne sont plus l'exception, mais bien la norme. Recevoir l'électricité durant 24 heures consécutives, de façon ininterrompue, est inconnu depuis bientôt 10 ans ; le réflexe d'allumer le groupe électrogène au coucher du soleil fait partie des habitudes de la ville. Une alimentation régulière en eau est inconnue depuis le début de la guerre ; commander une citerne ou rapporter chez soi, tous les jours, des bidons d'eau font partie de la routine. De même, passer d'un territoire à un autre, avec contrôles d'identité et fouilles est intégré au quotidien. Dans d'autres situations, le quartier se suffit à tous les niveaux, l'îlot devient le cadre géographique de référence, et non plus la ville ou la région. On évite toujours de traverser la « Ligne Verte » même quand tout danger est passé et les circuits de transport tiennent compte de cette réalité. Le citoyen s'identifie politiquement au groupe qui contrôle son territoire ; il n'écoute que ses radios, ne lit que ses journaux : il est parfaitement intégré dans cette petite région aux horizons très limités. Ces bouleversements dans la géographie du Liban, dans les habitudes, dans la perception et la consommation de l'espace, ne pourront pas être allègrement gommés par une simple décision bureaucratique lors de la planification de l'après-guerre. En effet, les « nouveaux » aménagements spontanés du territoire, nés du besoin et consolidés avec le temps, font partie de la géographie permanente du pays, du moins à moyen terme. Les exemples foisonnent. Ainsi, les déplacés de la guerre constituent une démonstration permanente sur le terrain que le retour à la paix ne donnera pas un retour à la situation antérieure. Il n'y aura pas de retour massif de ces déplacés vers leurs régions d'origine – trop de mutations socio-économiques ont affecté ces populations, trop de changements ont eu lieu aux points de départ. Des

59. A Bourj-Hammoud, en février 1990.

cas tragiques peuvent se présenter : pour les moins nantis parmi ces déplacés, tels les réfugiés du centre-ville, habitant le long de la rue de Damas, par exemple, l'aménageur sera confronté à des populations casées dans des conditions précaires, résidant et travaillant dans des quartiers dont le développement futur, celui de la reconstruction de l'après-guerre, les exclura *a priori*. Nombre de circuits parallèles ont nécessité une infrastructure lourde qui devra être intégrée dans les nouveaux plans, au détriment quelquefois de considérations rationnelles : que faire des aménagements du port de Jouniyeh ? Faudra-t-il confier à ce port le rôle d'accueil des passagers, écartant de ce fait Beyrouth ? Faudra-t-il miser sur le tourisme, la pêche, les loisirs ? Que faire des aéroports de Hamate, Halat, Damour, Ansar/Nabatiyeh, Qlailaat, Tall el-Zaatar ? Faudra-t-il les reconvertir à un rôle tout à fait marginal, ou les abandonner, au nom d'un recentrage sur Beyrouth ? Mais alors, dans quel contexte économique ou politique local ou régional ? Que faire avec les nouveaux quartiers qui ont existé simplement parce qu'il y avait la guerre : le quartier des banques, à Dora, est excentrique par rapport aux besoins de l'ensemble du pays ; il a bien joué son rôle dans le contexte étroit des besoins du « territoire chrétien ». Mais la paix revenue, Dora s'avérera géographiquement mal placée pour offrir ses services, ne jouissant ni d'infrastructures adéquates, ni de conditions d'accueil de la clientèle. Les employés devront alors suivre le mouvement des sièges des banques lors du prochain redéploiement, se déplacer plus loin encore, retrouver peut-être le centre de Beyrouth, re-crétant des flux de circulation interrompus par la guerre. Mais pour les employés des agences dédoublées, les perspectives sont moins riantes, et leur nombre sera sans doute réduit. Avec la réduction de l'importance des banques à Dora, tous les services para-bancaires de cette région vont connaître un déclin et devront se redéployer ailleurs, avec des conséquences sur la géographie de l'emploi et des résidences.

De même, comment faudra-t-il penser le réseau hospitalier, déstructuré par suite des combats ? Que faire avec ces nouveaux centres hospitaliers installés dans des lieux surprenants, mais qui servaient une clientèle née de la mobilité de la population en temps de guerre ? Sur-équipés, certains vont sans doute fermer leurs portes. Par ailleurs, faudra-t-il créer des halles centrales, ou faudra-t-il maintenir les halles spontanées, expression de circuits d'approvisionnement et de consommation maintenant bien définis ? Que faire des circuits parallèles de l'électricité, notamment les groupes électrogènes de quartier ? Faudra-t-il interdire leur usage, ou faudra-t-il les intégrer dans une politique générale très décentralisatrice de l'EDL ? Le problème du rachat de tout ce matériel parallèle se posera-t-il, ou laissera-t-on le citoyen sans compensation pour ses investissements ?

Mais il faut noter que l'incurie de l'État existait bien avant le début de la guerre, et des réseaux de rechange existaient déjà à cette époque : le citoyen n'a fait qu'affiner

ces circuits informels, qui ont prédominé puisque les services publics de l'État ou de la milice étaient inexistantes. Les services parallèles sont devenus vitaux et la population s'est complètement adaptée à cette réalité. La guerre n'a finalement fait que précipiter une tendance déjà en place dès la fin des années 1960 – on voit mal comment elle pourra à nouveau confier son existence à un État ou à un pouvoir national après 30 ans de « chacun pour soi ».

Le dilemme est posé : faut-il réfléchir autour d'un État centralisateur, avec Beyrouth comme point nodal, ou faut-il consolider les décentralisations présentes, avec toutes les tentations futures de partitions ? La mise en place de pouvoirs parallèles, ceux des milices, aurait pu faire penser que ces solutions seraient plus efficaces que celles de la République unie, puisque mieux adaptées aux réalités socio-politiques, socio-culturelles et économiques du Liban. Mais force est de constater qu'aucune solution n'a finalement été la bonne : ni l'État-République, ni l'ordre milicien, ni les ordres communautaires ou familiaux. Les pouvoirs parallèles n'ont finalement engendré que des excroissances monstrueuses, sans efficacité sur le terrain, incapables de gérer les territoires qu'ils contrôlaient militairement. Les circuits politiques et économiques mis en place n'ont été que le piètre reflet de ceux de l'État, déjà agonisants. Les forces de destruction ont été fort mal compensées par les formes d'auto-construction sociale qui visaient à pallier à l'effondrement du tissu social et politique de la République : la « Police Militaire » et la « Caisse Nationale » des Forces Libanaises, l'« Administration Civile » du Chouf, l'ouverture de ports, les administrations parallèles, les systèmes de défense milicienne, n'ont pas pu remplacer l'État. Plutôt que les prémices d'une société nouvelle, ces circuits parallèles n'ont amené qu'une anomie, avec la disparition de certains liens sociaux par la destruction de la société urbaine. D'autres valeurs, d'autres logiques, d'autres géographies ont pris la place.

Novembre 1990

Université Saint-Joseph, Beyrouth
Université François Rabelais, Tours